



ANNEXE C

CAMPAGNE 2022-2023

**Rapport de superficie réelle ensemencée
PRODUITS EN SERRES, FLEURS COUPÉES, GAZON, ARBRES, ARBUSTES, CONIFÈRES ET BAIES
(lorsque l'ensemencement est terminé)**

DIRECTIVES – 2^e VERSEMENT

Afin de ne pas être considéré en défaut, vous devez remettre aux Producteurs de pommes du Québec, cette annexe dûment remplie et signée au plus tard le 29 juillet 2022. Cette annexe permettra l'émission du second versement.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR (nom du producteur ou de la raison sociale

Nom du (des) producteur(s) :

Raison sociale :

Adresse :

Ville : Province : Code postal :

Téléphone : Cellulaire : Télécopieur :

RENSEIGNEMENTS SUR LE RÉPONDANT : Financière agricole du Québec, Club agroenvironnemental, Club d'encadrement technique ou agronome (n'ayant aucun lien de parenté et de dépendance dans l'exploitation agricole)

Nom :

Raison sociale du répondant :

Adresse :

Ville : Province : Code postal :

Téléphone : Cellulaire : Télécopieur :

PRODUIT(S) AGRICOLE(S)	SUPERFICIE RÉELLE ENSEMENCÉE (HA)
1-	
2-	
3-	
4-	
5-	
6-	
7-	
8-	

J'atteste que les renseignements précédents sont vrais et exacts au moment de remplir le présent document.

Signature du répondant Titre Date

J'atteste que les renseignements précédents sont vrais et exacts au moment de remplir le présent document. Cette annexe permettra l'émission du second versement de l'avance.

Signature du producteur ou de son représentant Date